



DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES

Accusé de réception en préfecture
095-219500196-20251218-DEL-10-77-2025-DE
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2025

N° 10/77

Objet : Subventions attribuées aux associations au titre de l'exercice budgétaire 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire. Afin de garantir la publicité des débats, la séance a été retransmise en direct sur la page YouTube de la Ville

Conseillers municipaux en exercice : 33

Date de convocation : 9 décembre 2025

Présents :

Pascal DOLL, Maire.

Joël DELCAMBRE, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Mathieu DOMAN, Nektar BALIAN, Christophe ALTOUMANIAN, Isabelle GOURDON, Tony FIDAN, Yveline MASSON, Adjoints au Maire.

Sarah MOINE, Conseillère départementale.

Romuald SERVA, Sophie LEBON, Adrien DA COSTA, Conseillers municipaux délégués.

Claudine OCCHIPINTI, Annie COHADIER, Alain DURAND, Nathalie BALIKDJIAN, Christophe MARTIN, Anthony VASCONCELOS, Rose-Marie ABOUSEFIAN, Beyhan CANI, Stéphane POUVESLE, Khadija BLONDEL, Patrick BRZOZOWSKI, Laurent COKGUL, Isabelle BOURSIER, Cécile RODRIGUES, Conseillers municipaux.

Absents excusés avec pouvoir :

Jérôme BERTIN	a donné pouvoir à	Tony FIDAN
Sylvie GUINEMER	a donné pouvoir à	Sophie LEBON
Isabelle CARON	a donné pouvoir à	Rose-Marie ABOUSEFIAN
Romain CARTIER	a donné pouvoir à	Joël DELCAMBRE
Christophe PIEGZA	a donné pouvoir à	Nathalie BALIKDJIAN

Absente excusée : Rita AYDIN

Secrétaire de séance : Christophe MARTIN

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2311-7,

Vu le budget de la Ville pour l'exercice 2026,

Considérant qu'il convient de soutenir financièrement le tissu associatif dont l'action dynamise la Ville,

Vu le tableau récapitulatif annexé à la présente, mentionnant le montant à attribuer à chacune des associations,

Vu l'avis de la Commission des finances en sa séance du 1^{er} décembre 2025,

Vu la note explicative de synthèse et sur le rapport de Madame Yveline MASSON, Adjointe au Maire, déléguée aux finances et aux marchés publics,

Après en avoir délibéré,

Par 27 voix pour (Mesdames MASSON et BALIKDJIAN et Messieurs DOMAN, COKGUL et POUVESLE n'ont pas pris part au vote),

DECIDE d'attribuer, au titre de l'exercice 2026, une subvention aux associations, conformément aux indications figurant dans le tableau récapitulatif annexé à la présente délibération.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget primitif 2026.

Christophe MARTIN
Secrétaire de séance



Maire

Publié le : 19/12/2025
Délibération rendue exécutoire le : 19/12/2025
conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code général des collectivités territoriales

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionné ci-dessus. Le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télerecours citoyens ».

Article R421-1 du Code de justice administrative « La juridiction ne peut être saisie que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Lorsque la requête tend au paiement d'une somme d'argent, elle n'est recevable qu'après l'intervention de la décision prise par l'administration sur une demande préalablement formée devant elle. Le délai prévu au premier alinéa n'est pas applicable à la contestation des mesures prises pour l'exécution d'un contrat. »

SUBVENTIONS ORDINAIRES 2026

DÉNOMINATION DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2025	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2026
Anciens Combattants		
F.N.A.C.A.	600	600
Le Souvenir Français	550	400
SOUS-TOTAL	1150	1000

Caritatives / Sociales		
Association de défense contre les nuisances aérienne (AVOCNAR)	250	en attente du dossier
ACAP - Association pour la création d'une alternative à la psychiatrie	500	500
Secours Populaire Français	400	en attente du dossier
Centre de Services aux Associations CSA 95	500	500
Croix Bleue des Arméniens de France	6 000	6 000
Jeunes Sapeurs Pompiers de Villiers le Bel	300	300
Maison Culturelle des Alévis de l'Anatolie	2000	2000
Secours Catholique	400	en attente du dossier
Union Départementale des Anciens Sapeurs Pompiers Val d'Oise	300	en attente du dossier
Union des Assyro-Chaldéens d'Arnouville (U.A.C.A.)	6 000	5 000
Association des Assyro-Chaldéens de France (AACF)	3000 subvention exceptionnelle	Non renouvelable
Commission des Anciens Sapeurs Pompiers CCASSPVO		300
Medz Hayq	1 000	1 000
Office national des Combattants et Victimes de Guerre (ONaCVG)	150	150
SOUS-TOTAL	17 800	15 750

SUBVENTIONS ORDINAIRES 2026

DÉNOMINATION DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2025	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2026
<i>Culturelles / Loisirs</i>		
Amicale du Personnel Communal d'Arnouville	20 500	20 500
Club Rencontre - Artisanat et Loisirs	25 000	25 000
Club Sourire	6 000	6 000
Conservatoire de Musique et de Danse d'Arnouville - subvention de fonctionnement	200 000	200 000
Conservatoire de Musique et de Danse d'Arnouville - subvention de sécurisation des locaux	23 000	25 000
Du Piano retrouvé aux musicales d'Arnouville	1 500	1 500
Les Compagnons de la Gamme Argonvilloise	400	400
Percept Même	3 000	3 000
Théâtre de Quat'Sous	4 000	4 000
SOUS TOTAL	283 400	285 400
<i>Scolaires</i>		
École maternelle Anna Fabre	5 639	5 441
École maternelle Charles Perrault	6 841	6 425
École maternelle Claude Demange	2 048	2 070
École maternelle Victor Hugo	3 492	3 470
École élémentaire Danielle Casanova	12 784	12 740
École élémentaire Jean Jaurès	12 967	12 824
École élémentaire Jean Monnet	14 623	14 645
École élémentaire Victor Hugo	3 918	4 028
École élémentaire Danielle Casanova cérémonies commémoratives	150	150
École élémentaire Jean Jaurès cérémonies commémoratives	150	150
École élémentaire Victor Hugo cérémonies commémoratives	150	150
École élémentaire Jean Monnet cérémonies commémoratives	150	150
Collège Jean Moulin (cérémonies commémoratives)	150	150
Collège Saint Didier (cérémonies commémoratives)	150	150
SOUS TOTAL	63 212	62 543

SUBVENTIONS ORDINAIRES 2026

DÉNOMINATION DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2025	SUBVENTION ATTRIBUÉE AU TITRE DE 2026
Sportives		
Arnouville Judo / Fitness	6 805	7 312
Arnouville Tennis Club	6 615	6 231
Ascendance	500	500
Association Amicale des Anciens du CSMA Football	400	dissoute
Association Sportive Arnouville Football	19320	17 306
Assoc Sportive Collège Jean Moulin	400	400
Assoc Sportive Lycée Virginia Henderson	300	400
Athlétic Karaté Arnouville	7 370	8 419
Cercle des Médaillés Jeunesse & Sports du Val d'Oise de la Vieille Fce Sud	200	200
Club Athlétisme Groupé Arnouville/Gonesse/Villiers (C.A.G. AR.GO.VI)	2 435	2 387
Club Cœur et Santé	500	500
Entente Cyclo-Marche Arnouilloise	2 770	3 426
Hand Ball Club Arnouville	3 360	dissoute
Le Volant Arnouville/Gonesse	1 485	1 648
Yoseikan Budo Val de France	1 265	1 998
Union Sportive et Culturelle Arnouilloise	1 245	1 327
K'rolfit95	4 285	4 663
Association basket ball Arnouville ABA	600	300
HIM Taekwendo Arnouville	3145	4 671
Paméra LOSANGE	500	en attente du dossier
SOUS-TOTAL	63 500	61 688
TOTAL GÉNÉRAL	429 062	426 381